

KEYRUS SA (Siège)

155 rue Anatole France

92300 LEVALLOIS-PERRET

SIRET 400149647 00168

APE/NAF 6202A

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/07/20 au 31/07/20

2002174516Z00001 00544

Mlle ZADDI Lamia
A312
16 avenue des Frères Lumière
94360 BRY SUR MARNE

Conv. coll. Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'ingénieurs-conseils,
Sociétés de Conseils

Matricule 9970

Ancienneté 18/03/19

Emploi Ingénieur Projet 2

Qualification Cadre

Niveau 2.1

Catégorie Cadres 37 heures avec RTT

Coef. 115

Horaire 151,6700

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Appointement forfaitaire				3166,67		
Prime de Vacance Annuelle				380,01		
Absences RTT	1,00	146,15			146,15	
Paiement RTT	1,00	146,15		146,15		
Absence congés payés	5,00	152,00			760,00	
Indemnités congés payés				760,00		
Indemnités activité partielle	140,00	14,75		2065,00		
Indem. Compl. Convent. AP M	140,00	2,11		295,40		
Absence activité partielle	140,00	20,88			2923,20	
TOTAL BRUT				2983,88		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		623,48			0,00	43,64
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2983,88			0,00	44,76
Complémentaire Santé		3428,00	1,285		44,05	44,05
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		623,48			0,00	4,99
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		623,48	6,900		43,02	53,31
Sécurité Sociale déplafonnée		623,48	0,400		2,49	11,85
Complémentaire Tranche 1		623,48	4,010		25,00	37,47
FAMILLE-SECURITE SOCIALE		623,48			0,00	21,51
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage		623,48			0,00	26,19
APEC		623,48	0,024		0,15	0,22
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		623,48			0,00	41,81
					0,00	29,00
		75,08			0,00	6,01
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		687,65	6,800		46,76	0,00
		2319,09	3,800		88,13	0,00
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		3006,74	2,900		87,20	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS					0,00	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					336,80	364,81
titres restaurants	4,00	9,20	50,000		18,40	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant		
Impôt sur le revenu prélevé à la source										
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros		
Période								Allègement des cotisations employeur		
Année										
Congés		RTT				Dates de congés				Total versé par l'employeur
Congés pris		Acquis				Du		Au		
Restant		RTT pris				Du		Au		
Acquis		Restant				Du		Au		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

KEYRUS SA (Siège)

155 rue Anatole France

92300 LEVALLOIS-PERRET

SIRET 400149647 00168

APE/NAF 6202A

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/06/20 au 30/06/20

2001904042N00001 00544

Conv. coll. Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'ingénieurs-conseils,
Sociétés de Conseils

Matricule 9970

Ancienneté 18/03/19

Emploi Ingénieur Projet 2

Qualification Cadre

Niveau 2.1

Catégorie Cadres 37 heures avec RTT

Coef. 115

Horaire 151,6700

Mlle ZADDI Lamia
A312
16 avenue des Frères Lumière
94360 BRY SUR MARNE

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Appointement forfaitaire				3166,67		
Indemnités activité partielle	98,00	14,75		1445,50		
Indem. Compl. Convent. AP M	98,00	2,11		206,78		
Absence activité partielle	98,00	20,88			2046,24	
TOTAL BRUT				2772,71		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		1120,43			0,00	78,43
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2772,71			0,00	41,59
Complémentaire Santé		3428,00	1,285		44,05	44,05
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1120,43			0,00	8,96
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		1120,43	6,900		77,31	95,80
Sécurité Sociale déplafonnée		1120,43	0,400		4,48	21,29
Complémentaire Tranche 1		1120,43	4,010		44,93	67,33
FAMILLE-SECURITE SOCIALE		1120,43			0,00	38,65
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage		1120,43			0,00	47,06
APEC		1120,43	0,024		0,27	0,40
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1120,43			0,00	75,12
					0,00	29,00
		72,89			0,00	5,83
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		1173,71	6,800		79,81	0,00
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		1623,37	3,800		61,69	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS		2797,08	2,900		81,12	0,00
					0,00	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					393,66	553,51
Tickets restaurant	7,00	9,20	50,000		32,20	
Prélèvement à la source		2504,22	4,600		115,19	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

2346,85

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

15,34

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source						2504,22	4,60	115,19	
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros	
								2231,66	
Période	1120,43	393,66	553,51	0,00	2504,22	53,67	0,00	Allègement des cotisations employeur	20,17
Année	11261,22	3090,04	5102,33	0,00	15445,42	525,02	0,00		
Congés		RTT			Dates de congés				
Congés pris	0,0000	Acquis		0,32	Du		Au		
Restant	13,5000	RTT pris		0,00	Du		Au		
Acquis	2,0830	Restant		2,67	Du		Au		
								Total versé par l'employeur	3326,22

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

© Sage

2001904042N0000120101

KEYRUS SA (Siège)

155 rue Anatole France

92300 LEVALLOIS-PERRET

SIRET 400149647 00168

APE/NAF 6202A

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/05/20 au 31/05/20

2001620231G00001 00544

Mlle ZADDI Lamia

A312

16 avenue des Frères Lumière

94360 BRY SUR MARNE

Conv. coll. Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'ingénieurs-conseils,
Sociétés de Conseils

Matricule 9970

Ancienneté 18/03/19

Emploi Ingénieur Projet 2

Qualification Cadre

Niveau 2.1

Catégorie Cadres 37 heures avec RTT

Coef. 115

Horaire 151,6700

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Appointement forfaitaire				3166,67		
Indemnités activité partielle	154,00	14,75		2271,50		
Indem. Compl. Conv. AP M	91,00	2,11		192,01		
Indem. Compl. Conv. AP M-1	63,00	2,11		132,93		
Absence activité partielle	154,00	20,88			3215,52	
TOTAL BRUT				2547,59		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		-48,85			0,00	-3,42
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		2547,59			0,00	38,21
Complémentaire Santé		3428,00	1,285		44,05	44,05
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		-48,85			0,00	-0,39
RETRAITE						
Sécurité Sociale déplafonnée		-48,85	0,400		-0,20	-0,93
FAMILLE-SECURITE SOCIALE		-48,85			0,00	-1,69
ASSURANCE CHOMAGE						
Chômage					0,00	0,00
APEC					0,00	0,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		-48,85			0,00	-3,28
		70,54			0,00	29,00
		22,54	6,800		1,53	0,00
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		2551,00	3,800		96,94	0,00
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		2573,54	2,900		74,63	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS					0,00	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					216,95	107,19
titres restaurants (Part patronale S/TR m-1)	4,00	9,20	50,000		18,40	
Acompte (Trop versé S/Abs PLSS 3,49€ Régul S/TR Abs -18,40€)					-14,91	
Prélèvement à la source		2449,32	4,600		112,67	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

2327,15

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

0,00

Impôt sur le revenu	Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2449,32	4,60	112,67

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires
Période	-48,85	216,95	107,19	0,00	2449,32	-2,33	0,00
Année	10140,79	2696,38	4548,82	0,00	12941,20	471,35	0,00

Congés		RTT	
Congés pris	0,0000	Acquis	-0,01
Restant	-11,5000	RTT pris	0,00
Acquis	25,0000	Restant	2,35

Dates de congés

Du Au

Du Au

Du Au

Net payé en euros

2214,48

Allègement des cotisations
employeur

-0,88

Total versé par l'employeur

2654,78

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

© Sage